



BIENVENUE EN SIXIÈME



SAINT-PIERRE INSTITUT

70, rue de Montgeron—91800 BRUNOY

01 60 47 99 99—saintpierre91.org

Année Scolaire
2019-2020

Bienvenue

EN SIXIÈME

Ce « **bienvenue Sixième** » est une source d'informations concernant l'entrée au collège en classe de Sixième. Celui-ci doit vous permettre, tout au long de l'année, de trouver les réponses à vos questions et ainsi vivre au mieux l'année de sixième de vos enfants.



THEMES ABORDÉS	PAGES
LA RENTREE EN SIXIÈME	3 et 4
L'EMPLOI DU TEMPS	5
HORAIRES ET GRANDS CHANGEMENTS DE LA 6^{ème}	6 <small>Téléphone : 00 00 00 00</small>
LE STAGE D'INTEGRATION	7 et 8
QUELQUES SPECIFICITES DU COLLEGE SAINT PIERRE PASTORALE, ARTS PLASTIQUES, EPS, ASSOCIATION SPORTIVE	9 à 11
ORIENTATION APRES LA SIXIÈME	12
LA COMMUNICATION PARENTS—PROFESSEURS	13
QUELQUES ACTEURS DE L'ETABLISSEMENT BVS, PSYCHOLOGUE, INFIRMERIE, CDI, RESTAURATION	14 à 17
SE REPERER—LE PLAN	18
COORDONNEES—CONCLUSION	19

Bonne route pour la Sixième !

Christelle OLLIVIER — Directrice du Collège

LA RENTRÉE EN SIXIÈME

Votre enfant va entrer dans une nouvelle structure : **LE COLLEGE**.

C'est une étape importante de sa scolarité.

JOUR DE LA PRE-RENTREE

**Lundi 2 Septembre 2019 de
8h25 à 11h30**
Accueil avec le PP

Début des cours l'après midi

L'accueil se fera à « l'ancien gymnase ». Cette première matinée est assurée par le professeur principal, acteur essentiel de l'année scolaire des élèves.

Il accompagnera ses élèves dans leur classe. Il leur transmettra l'emploi du temps, précisera le nom des différents professeurs, indiquera les derniers cahiers ou fournitures nécessaires à chaque matière. Il les guidera dans l'assimilation du fonctionnement du travail scolaire, l'organisation matérielle et administrative de la sixième.



Chaque enfant trouvera, à sa place, ses livres pour l'année scolaire.

Divers documents lui seront également remis comme **le carnet de bord** qui assure le lien entre la famille et l'école. **Celui-ci est à consulter très régulièrement par les parents.**

LISTE DES FOURNITURES ACCESSIBLE SUR LE SITE DE L'ECOLE DES FIN JUIN

Chaque élève devra avoir en sa possession ce jour - là :

- Son cartable afin de ramener tous ses livres à la maison pour les couvrir,
- Une trousse avec le matériel nécessaire, un cahier de brouillon,
- **Les deux chemises garnies** qui resteront en permanence dans la case (voir liste de fournitures). Ces deux chemises devront être très régulièrement réapprovisionnées.
- Un dictionnaire qui restera dans la classe. Eviter les dictionnaires spécifiques aux classes de l'école primaire, insuffisants pour le collège.

RENTREE

Mardi 3 Septembre 2019

à 8 h 25.

Les cours débutent à 8h30.

LA RENTREE EN SIXIEME

A l'école primaire l'axe directeur est la maîtrise de la langue et les apprentissages fondamentaux.

Cette exigence se poursuit en 6ème sur la fin du Cycle 3:

- Formuler clairement sa pensée à l'oral comme à l'écrit,
- Avoir une imagination créatrice, de la distance critique et le sens de la complexité,
- Avoir des compétences « sociales et civiques ».



Cycle 3: CM1—CM2—6^{ème}

Cycle 4: 5^{ème}—4^{ème}—3^{ème}

Un bilan de fin de Cycle aura lieu en fin de Sixième et en fin de Troisième, évaluant l'élève dans les 8 composantes du Socle Commun.



D'autres objectifs suivent :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux,
- Maîtriser la langue,
- Maîtriser les méthodes (dans le sens de la rigueur),
- Harmoniser le vocabulaire utilisé dans les diverses disciplines.

Comme le précise le Bulletin Officiel de l'Education Nationale, le travail au collège s'inscrit dans la continuité, le prolongement de l'école primaire. **Cela doit conduire l'élève à « acquérir les connaissances et compétences du socle commun ».**

L'EMPLOI DU TEMPS EN 6^{ème}

HORAIRES ET MATERIES

MATERIES

**FRANÇAIS
MATHÉMATIQUES
ANGLAIS**

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EDUCATION CIVIQUE
S.V.T (Sciences et Vie de la Terre)
S.P.C. (Sc. Physiques et Chimie)

**TECHNOLOGIE
ARTS PLASTIQUES
MUSIQUE**

E.P.S. (dont 2 cycles de 8 séances de natation obligatoires)

lundi	9h00	10h00	11h00	12h00	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30
	RALEN LVZ CARTON VINCENT [STACQUR 1] 10h ESPAGNOL LVZ COLINOT KLOSS [ALLEGEND LVZ COLINOT KLOSS] [DALZUR 10]	ED.PHYSIQUE & SPORT. MARGITAY	3E1	ITALIEN LVZ CARTON VINCENT [STACQUR 1] 10h ESPAGNOL LVZ COLINOT KLOSS [ALLEGEND LVZ COLINOT KLOSS] [DALZUR 10]	jeudi	LCA LATN POMIRDO [LCLALADR 1] 202	ALLEMEND LVZ COLINOT KLOSS [COLNOT 10] [DALZUR 10]	vendredi	
	MATHÉMATIQUES PAGNIER [DE IP-1] HISTOIRE-GEOGRAPHIE PAGNIER [DE IP-2]					LCA LATN POMIRDO [LCLALADR 1] 202	MATHÉMATIQUES PERRIN [DE IP-1]		
							ANGLAIS LV1 LECHELLE [DE IP-1]		

lundi	9h00	10h00	11h00	12h00	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30
	FRANÇAIS POMIRDO 202	ANGLAIS LV1 LECHELLE 104			HISTOIRE-GEOGRAPHIE OUSS 201	PHYSIQUE CHIMIE QARIJUH 206 séances			
		HISTOIRE-GEOGRAPHIE OUSS 201			ANGLAIS LV1 LECHELLE 104	EDUCATION MUSICALE RAISONN 119 musique			
					TECHNOLOGIE PAGNIER F00 techn				

NOMBRE D'HEURES

- 4.5 HEURES
- 4.5 HEURES
- 4 HEURES
- 3 HEURES
- 1.5 HEURE
- 1.5 HEURE
- 1 HEURE
- 1 HEURE
- 1 HEURE
- 4 HEURES

26 HEURES

VIE DE CLASSE

**PASTORALE
PRÉPARATION
SACREMENTS**

ATELIER THEME

10 HEURES PAR AN

**1 HEURE
1 HEURE (facultatif)**

1 ou 1,5 HEURE



HORAIRES ET GRANDS CHANGEMENTS EN 6^{ème}

LES HORAIRES

MATIN :

8h30 à 11h30 le plus souvent, sauf une ou deux matinées dans la semaine où les élèves peuvent terminer à 12h30. Dans ce cas là ils reprennent à 14h. Même s'ils n'ont pas un cours à 8h30, tous les élèves doivent être présents dans l'établissement.

Récréation de 15 minutes de 10h20 à 10h35.

APRES-MIDI :

13h10, 13h30 ou 14h à 17h selon l'emploi du temps des classes.

Récréation de 15 minutes l'après-midi de 14h55 à 15h10.

Si les élèves terminent à 16h05, ils restent en étude surveillée de **16h05 à 17h**. Ils ont cependant la possibilité de sortir à 16h05 avec votre accord écrit, uniquement pour les élèves qui ne rentrent pas avec le ramassage scolaire. Un document d'autorisation de sortie est distribué aux familles à la rentrée.

Entre 16h05 et 17h les élèves qui sortent doivent quitter l'établissement. Les collégiens ne doivent pas stationner dans le parc pour attendre un frère ou une sœur qui n'auraient pas les mêmes horaires.

**LE MERCREDI : Cours le matin
8h30 à 11h30 ou 12h30**

LES CHANGEMENTS DE LA SIXIEME

-
- Un établissement de plus de **3000 élèves**, un collège de 850 élèves et un niveau de Sixième d'environ 210 élèves.
- **10 matières** dont trois nouvelles, la technologie, l'anglais et les sciences (SVT et SPC). Et de nouvelles manières d'apprendre.
- Un **changement de matière** à chaque heure ou presque et quelques **changements de salles** (musique, technologie, arts plastiques, SVT, EPS...)
- L'acquisition de l'**autonomie** face au travail personnel, **mais aussi dans la vie dans l'établissement : aller lire les panneaux d'information, savoir trouver le bon interlocuteur...**
- Une gestion du matériel scolaire différente entre **l'école et la maison**.
- Une organisation différente du **travail personnel** : prendre de l'avance, s'organiser en fonction des échéances différentes suivant les matières.
- Des **heures de permanence** régulières ou ponctuelles.
- Des **transports** en car ou en voiture, certains plus longs que l'année précédente.

LE STAGE D'INTEGRATION

Toutes les classes de Sixième partent soit en Val de Loire, dans la région de Blois, ou en Vendée en septembre / octobre, sur une durée de cinq jours (du lundi matin au vendredi soir). Le séjour est construit autour de plusieurs activités concernant le thème de la classe et **en pluridisciplinarité**. Les activités ou visites sont à mettre directement en relation avec le Socle Commun de Sixième et les thèmes.

Le texte officiel de la réforme mise en place à partir de septembre 2002 précise les éléments suivants :

« La sixième : moment d'intégration dans le collège. Durant les premières semaines de l'année scolaire, organiser l'intégration des élèves. Pour cela on privilégiera : un stage de quelques jours de toute une classe à l'extérieur du collège autour d'un projet fédérateur avec la participation de l'équipe des professeurs. »

Depuis plus de 14 années maintenant, ce stage est un moyen de favoriser l'intégration au collège des nouveaux élèves. Il leur permet de trouver plus rapidement leur place dans ce nouvel établissement et dans leur classe.



Il permet aussi aux professeurs de mieux connaître les élèves et de travailler à la mise en place de la vie en Sixième et au collège. Il est alors un élément marquant de la scolarité.

Il offre le moyen d'insister dès le début de l'année sur l'autonomie, la recherche de l'information, l'organisation personnelle de l'élève.



LE STAGE D'INTEGRATION

Du Lundi 16 Septembre au Vendredi 20 Septembre 2019:

- * Classe sports de plein air
- * Classe musique
- * Classe nature



Du Lundi 23 Septembre au Vendredi 27 Septembre 2019:

- * Classe bilangue: jouer avec les mots
- * Classe cinéma



Du lundi 30 Septembre au Vendredi 4 Octobre 2019:

- * Classe Création et Arts du papier
- * Classe cuisine



Le prix de ce séjour est d'environ **350 Euros**, et sera payé sous **les mêmes conditions** que la scolarité.

Le trousseau sera disponible sur le site de l'école dès la fin juin.

Une réunion d'information aura lieu très rapidement à la rentrée.

En cas d'allergie alimentaire grave, merci de prendre contact rapidement avec l'école.

QUELQUES SPECIFICITES DU COLLEGE SAINT PIERRE

LA PASTORALE : Une Pastorale qui prend en compte l'étape de la vie et la liberté de choix du jeune et de ses parents :

Une démarche de foi avec un parcours « Sel de vie » :

- Vivre un temps de découverte ou d'approfondissement et de mise en lien entre la Parole de Dieu et sa vie de tous les jours (rapport à soi, rapport aux autres, rapport au monde),
- Exprimer les questions, les doutes et construire ses réponses grâce aux ressources de la foi de l'Eglise,
- Rencontrer des témoins qui vivent et s'engagent au nom de leur foi.
- Construire son intériorité et reconnaître la présence de Dieu dans sa vie,
- Relever des défis (justice, pauvreté...) et devenir acteur et responsable dans ses différents lieux de vie.

Une sensibilisation à un monde pluri-religieux et une spécificité chrétienne.

- Comprendre l'autre croyant et développer ainsi la tolérance et le respect : en qui et en quoi les chrétiens, les juifs et les musulmans croient-ils ?
- Découvrir les rites et les fêtes qui marquent les étapes importantes de la vie : (mort, naissance, passage de l'enfance à l'âge adulte...) ainsi que les lois qui régissent leur vie (alimentation...),

Des **propositions** seront également faites à différents moments de l'année : participation à des célébrations (à Noël par exemple), préparation à des sacrements (baptême...).



LES ARTS PLASTIQUES :

Compétences à atteindre en fin de Sixième.

Une expérience artistique :

- Représenter et exploiter par le dessin, la peinture, des objets observés,
- Savoir utiliser des outils, des matériaux et des supports variés,
- Choisir, organiser et construire des objets en 2 ou 3 dimensions.

Une compétence numérique :

Utiliser des fonctions de base d'un ordinateur, des logiciels, d'un appareil photo.

Une culture artistique :

- Connaître et identifier différentes formes de productions plastiques,
- Connaître, identifier et décrire quelques œuvres d'artistes en sachant les situer dans leur époque.

Un comportement :

- Etre capable d'expérimenter,
- Faire preuve de curiosité,
- Travailler seul ou en groupe,
- Accepter les productions des autres, être capable d'analyser, de commenter, de verbaliser.

QUELQUES SPECIFICITÉS DU COLLÈGE SAINT PIERRE

L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'organisation sportive spécifique est en rapport avec les caractéristiques des élèves, les directives des textes officiels et bien entendu les installations sportives disponibles.

Les textes officiels stipulent :

La classe de 6^{ème} doit privilégier la variété des expériences en proposant un large éventail d'activités. Les enfants ont souvent envie de jouer avec les autres pour un plaisir et un résultat immédiat. L'acquisition d'un petit nombre de gestes élémentaires dans des situations sécurisantes les aide à se repérer et à mieux orienter leurs efforts.

Les classes de 5^{ème} et 4^{ème} permettent, compte tenu d'une plus grande maturité des élèves, de maîtriser et de coordonner plusieurs gestes, déplacements et tactiques propres aux différentes activités.

La classe de 3^{ème}, doit compléter et approfondir les connaissances des années précédentes, en diversifiant les compétences en fonction du niveau déjà atteint.

Ainsi les enfants doivent développer des capacités motrices : l'habileté, l'adresse, le cran, la maîtrise corporelle. Ils doivent découvrir les aspects culturels liés aux pratiques sportives. Enfin, ils doivent acquérir l'autonomie dans la pratique sportive après la scolarité.



Cela suppose : savoir s'échauffer, savoir coopérer, connaître et pratiquer les règles de sécurité. Chaque activité doit être pratiquée durant un cycle de huit à dix semaines, temps nécessaire à un bon apprentissage.

Une sensibilisation à la santé à travers le sport est également développée.

Les activités physiques sont classées en huit groupes, au sein desquels les professeurs choisissent en fonction de la programmation annuelle de l'établissement.

Les sports collectifs (hand ball, volley ball, basket ball, base ball, ultimate ...)

L'athlétisme

La natation (**seuls les élèves de 6^{ème} bénéficient de cette activité**)

La gymnastique artistique et sportive (sol, agrès, sol acrobatique, mini trampoline...)

Les sports duels, d'opposition individuelle (tennis de table, badminton...)

Les activités de combat (lutte...)

Les activités physiques de pleine nature (course d'orientation, escalade...)

Les activités artistiques (danse, acrosport...)

QUELQUES SPECIFICITES DU COLLEGE SAINT PIERRE

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Son objectif est de permettre aux élèves volontaires :

De pratiquer une activité sportive proposée par l'école et de s'y perfectionner, quel que soit son niveau.

De contribuer à créer des comportements dans la vie sportive qui soient transférables à une pratique post-scolaire tels que : l'autonomie dans l'échauffement, l'entraide et le travail de groupe.

Les entraînements ont lieu, soit à l'heure du déjeuner entre 12h30 et 14h, soit le mercredi après-midi selon la disponibilité des installations et le choix des activités.

Les disciplines enseignées durant l'année 2017-2018 étaient :

- Le tennis de table
- L'escalade.

Ces activités sont, chaque année, susceptibles de changements, en fonction des installations, des horaires des enseignants, de la demande...

**LES HORAIRES SERONT DEFINIS ET COMMUNIQUES
A LA RENTREE**

MODALITES D'INSCRIPTIONS pour l'A.S. :

Période : en début d'année (environ 15 jours après la rentrée et sur 2 semaines environ).

Lieu : au gymnase.

Information : les activités, les jours et heures d'entraînement sont annoncés par voie d'affichage à différents endroits de l'établissement. Afin d'aider les 6^{ème} en début d'année, une circulaire spécifique leur sera remise.

Pour information : « l'option sport » est proposée à partir de la classe de Seconde.

TENUE. Il est demandé à tous les élèves un tee-shirt et un short ou un survêtement réservés pour l'EPS. La tenue de sport est indiquée dans le dossier fournitures mis sur le site du Collège vers fin du mois de juin.



L'ORIENTATION APRES LA SIXIEME

A l'issu de la Sixième les élèves vont devoir faire un « **Choix des langues** » pour la classe de Cinquième.

CHOIX DE LA LV2 :

Tous les élèves de Cinquième débutent la Langue Vivante 2, à raison de **2,5Heures hebdomadaires**. A saint Pierre nous proposons l'enseignement de:

- * L'Allemand,
- * L'Espagnol,
- * Le Chinois

LCA—Langue et Culture de l'Antiquité:

Tous les élèves du Collège Saint-Pierre peuvent demander à commencer le **Latin** en début de Cycle 4 (classe de 5^{ème}). Cet enseignement est facultatif mais **engage l'élève sur l'intégralité du Cycle**.

LCE—Langue et Culture Européenne:

Tous les élèves du Cycle 4 peuvent bénéficier de cet enseignement, en **Anglais et en Espagnol**, à raison de **2 heures hebdomadaires**. Cet enseignement est facultatif mais **engage l'élève sur l'intégralité du Cycle**.



LA COMMUNICATION PARENTS - PROFESSEURS

LE CARNET DE BORD.

C'est un outil essentiel et important de l'élève, c'est pourquoi il doit l'avoir tout le temps avec lui. Il s'en sert quotidiennement au collège comme à la maison. Nous demandons aux parents de bien vouloir le consulter le plus régulièrement possible.

Il est utilisé...

Pour préciser la composition de l'équipe pédagogique,

Pour noter l'emploi du temps,

Pour prendre un rendez-vous avec un professeur,

Pour les informations et la correspondance,

Pour la marche à suivre pour certaines démarches,

Pour les mots d'absences et de retard,



SUIVRE LA SCOLARITE SUR ECOLE DIRECTE.

EcoleDirecte



Chaque famille se voit attribuer deux codes différents:

- * Un pour l'élève (notes, cahier de texte, mail ...)
- * Un pour les parents (courriers officiels, comptabilité, scolarité, relevés de notes...)

La plupart des documents et circulaires sont dématérialisés et envoyés sur Ecole Directe (par mail ou sur votre espace personnel), c'est pourquoi il est important de consulter votre espace au moins une fois par semaine.



Les bulletins : ils sont rédigés lors des conseils de classe trimestriels : Décembre – Mars – Juin.

Chaque enseignant précise le niveau de l'élève (moyenne, appréciations et compétences).

Le professeur principal retranscrit par une annotation l'avis du conseil de classe, tant pour encourager (encouragements, compliments, félicitations), que pour sanctionner (mise en garde, avertissement, renvoi). A la fin du 1^{er} trimestre, une rencontre parents professeurs est organisée un samedi matin. Aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, les bulletins seront uniquement sur « Ecole Directe ».

Un bilan intermédiaire est également fait en octobre par les équipes pédagogiques. Un compte rendu est alors transmis aux familles.

Les parents correspondants de classe (élection organisée par L'APEL) sont présents.

LES ACTEURS DE L'ETABLISSEMENT: le BVS

BUREAU DE LA VIE SCOLAIRE

BVS

bvs-college@saint-pierre91.org ou messagerie Ecole Directe

01-60-47-99-99

Mme LECHEVALIER

8H00—17H00

Absence prévisible: INFORMER le **BVS** la veille ou quelques jours avant. Aucune autorisation de sortie n'est accordée sur appel téléphonique.

Absence imprévue: INFORMER immédiatement le **BVS** par **TELEPHONE au 01-60-47-99-99 dès la 1^{ère} heure d'absence**

Retour en classe après une absence: L'élève doit être en possession d'un **MOT ECRIT DES PARENTS** complété sur le carnet de bord.

Si vous changez un horaire de sortie (repas pris à l'extérieur pour un demi pensionnaire par exemple), vous devez prévenir par **un mot écrit 48h à l'avance.**

TACHES DIVERSES EN LIEN AVEC LES ELEVES ET LES FAMILLES

- Donner un **billet** de retard.
- Réceptionner un **justificatif parental** consécutif à une absence avant que l'élève rentre en cours.
- Donner un **billet** en cas de problème de carte de circulation : oubli, perte et / ou détérioration (carte à refaire).
- Etablir un **certificat de scolarité** (distribué en début d'année scolaire)
- Etablir un **exeat** en cas de départ d'un élève dans un autre établissement.
- Téléphoner ou envoyer un SMS aux familles, lors **d'absence de l'élève** non justifiée.

Les tâches du bureau de vie scolaire sont beaucoup plus nombreuses, mais ne sont indiquées sur cette feuille que les tâches qui concernent principalement les élèves de Sixième.

LES ACTEURS DE L'ETABLISSEMENT

Surveillant Général: Monsieur Rémy BERNARD

Responsable de Niveau: Monsieur Sylvain TAVERES (Sixième et Quatrième)
Madame Virginie NUGUES (Cinquième et Troisième)

Directrice du Collège: Madame Christelle OLLIVIER

Chef d'Etablissement: Monsieur Laurent Georges

Mme CASTELLANE—PSYCHOLOGUE

La psychologue reçoit les élèves et/ou les parents :

- Sur conseil du professeur principal ou d'un professeur de la classe,
- A la demande de l'élève,
- A la demande des parents.
- Sur temps scolaire et sur rendez-vous.

Madame Castellane reçoit également les familles sur rendez-vous.

Tél. : 01 60 47 99 68 ou
06 48 38 19 91

INFIRMERIE

Pour tout enfant rencontrant un problème médical durable, nous demandons à la famille d'entrer en contact avec le service de santé de l'établissement. Certains élèves ont en effet besoin qu'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) soit établi.

Si l'enfant présente un problème de santé nécessitant la prise de médicaments en cas de crise, nous souhaitons avoir **dès la rentrée scolaire**, une ordonnance marquée au **nom de l'enfant ainsi que le médicament**. Ne pas oublier de **préciser la classe**. L'élève peut venir le prendre à tout moment en cas de besoin : asthme, allergies, diabète, migraines... Merci d'avance.

Il est important que les élèves n'utilisent pas leur portable, pour appeler les parents s'ils sont malades, mais passent obligatoirement par l'infirmierie.

Une sensibilisation à l'importance du petit déjeuner est également au programme. Cette information sera mise en œuvre dans le cadre du stage d'intégration en début d'année. De nombreux panneaux explicatifs permettront aux enfants d'y réfléchir.

LE CDI

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION – CDI

Le CDI est implanté dans des locaux agréables, spacieux et lumineux. **Les élèves ayant un projet de lecture ou de recherche** documentaire peuvent y venir tout au long de la journée.

En dehors de la gestion du C.D.I. et du fonds documentaire, notre rôle de professeur documentaliste est de :

Susciter et entretenir le plaisir de lire.

Inciter les élèves à lire des revues et journaux afin de leur apprendre à s'informer, à développer leur esprit critique.

Leur apprendre à réaliser une recherche documentaire (informatisée) pour qu'ils trouvent une méthode de travail spécifique leur permettant un travail autonome en C.D.I.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues enseignants et suscitions ou/et participons à des projets pédagogiques. Clubs de lecture (concours de lecture ...) – atelier d'écriture – travail pédagogique avec des élèves en difficulté scolaire...

Le C.D.I. a donc plusieurs fonctions, parmi lesquelles :

Une fonction de **prêts** de documents divers (romans, journaux, documentaires)

Une fonction de **recherche** documentaire (afin de réaliser un travail précis)

Une fonction de **loisir** (lecture plaisir)

Faire découvrir le C.D.I. aux élèves et leur apprendre à utiliser un logiciel documentaire est une mission importante qui doit permettre aux élèves d'acquérir une démarche de recherche documentaire efficace et utilisable, au-delà même du collège.

Dans cet esprit nous accueillons dans les premiers jours qui suivent la rentrée **tous les élèves de 6^{ème}** pour une visite des locaux et une première prise de contact, et nous répondons à toutes leurs questions. Il s'agit de faire découvrir le lieu, le règlement, les acteurs du C.D.I. ainsi que leur fonction et leurs objectifs.

Au cours du premier trimestre, **tous les élèves de 6^{ème} sont initiés à la recherche documentaire en C.D.I.** Les professeurs documentalistes assurent 5 séances (lors des études dirigées, par demi groupes) destinées à permettre l'autonomie des élèves au C.D.I.

Des exercices concrets, liés au programme, sont proposés pour :

- Savoir utiliser le fichier informatisé (BCDI 2007),
- Etre capable de se repérer dans le classement des ouvrages,
- Savoir utiliser les outils présents au C.D.I. : atlas, dictionnaires, encyclopédies, manuels scolaires...
- Savoir se repérer dans un ouvrage : index, glossaire, table des matières...

Notre souci constant est de familiariser les élèves à de nouvelles méthodes de travail,

De les encourager à la lecture et leur donner les outils nécessaires à la maîtrise de leur avenir et de leur vie citoyenne.

L'équipe des professeurs documentalistes

LA RESTAURATION

LA RESTAURATION

L'élève possède une carte à puce ou magnétique qui est la même que celle utilisée pour entrer et sortir du collège.

Il doit la présenter à chaque fois qu'il se rend à la cantine. En cas d'oubli il ne peut déjeuner au self que muni d'un billet remis par le B.V.S. (Bureau de Vie Scolaire). Une sanction sera prise en cas d'oublis répétés.

Sa carte stipule si l'élève est à quatre repas ou cinq repas (déjeuner du mercredi).

Pour les ½ pensionnaires qui choisissent de déjeuner le mercredi, l'engagement est à l'année. Votre décision est à prendre en début d'année, dans les 2 semaines, lorsque vous serez en possession de l'emploi du temps de votre enfant.

En cas de repas occasionnel ou régulier mais moins de trois fois par semaine, l'élève est considéré comme externe. Dans ce cas il doit systématiquement avoir sa carte créditede. Il se rend à l'accueil avec un chèque du montant des repas que vous désirez obtenir et, ainsi, sa carte sera prête à l'utilisation (Pour le montant se référer au règlement financier).



LE SELF

La restauration du collège fonctionne comme un self traditionnel.

Au niveau du collège les élèves peuvent poser sur leur plateau :

- Un hors d'œuvre (trois choix possibles).
- Un plat garni (viande et légume) entre deux possibilités.
- Un fromage ou yaourt.
- Un dessert au choix.

2 à 3 fois dans l'année existent des repas à thème. Exemples : repas italien, repas américain, repas antillais, semaine du goût, semaine européenne...

La restauration du lycée fonctionne d'une façon totalement différente.

SE REPÉRER—LE PLAN



CONCLUSION

COORDONNEES—LIENS UTILES.

Joindre l'établissement :

Accueil : 01 60 47 99 99

BVS : bvs-college@saint-pierre91.org

Se renseigner sur Saint Pierre :

<http://www.saint-pierre91.org/>

E-mail :

saint-pierre91@wanadoo.fr

Les notes :

<http://www.ecoledirecte.com/>

Les programmes scolaires :

<http://eduscol.education.fr/>



L'inscription de votre enfant au collège implique de votre part :

La reconnaissance du caractère catholique de l'école.

L'acceptation du règlement et du projet pédagogique.

Le dialogue régulier avec les membres de la communauté éducative.

Une relation de confiance avec l'équipe éducative. Votre soutien concernant des actions pédagogiques et une cohérence (famille, cadres éducatifs, élève) par rapport à des décisions prises.

La présence aux réunions :

- celle de début d'année sur les contenus du programme,
- les rencontres individuelles parents – professeurs.

***Bonnes vacances et
bonne rentrée...***

